

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du Mardi 13 Décembre 2022

Présents : -Tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de Mme Claudine MORVILLE, Mme Amélie COLLIOT, Mme Isabelle LELEU et Mr Yohann HANON (excusés)

Secrétaire : -Mr Christophe LECLERCQ.

1) Après lecture du Compte-rendu de la réunion du Lundi 21 Novembre 2022 et approbation par le Conseil Municipal, Mr le Maire donne quelques informations sur les points abordés ce jour - là :

a. Le compte-rendu de la réunion avec les élus de NIELLES les BLEQUIN concernant l'organisation du Centre de Loisirs est présenté. Il est souhaité de poursuivre le même fonctionnement qu'en Juillet 2022 mais il y aura la nécessité de recruter un directeur pour ce centre qui ne pourra accueillir au maximum que 100 enfants.

b. L'acte notarial pour l'achat de l'accès à la zone à urbaniser sera signé chez Mre OUTTIER ce vendredi 16 Décembre (Coût : 28 270€ ; Frais de notaire : 1 700€).

2) L'ordre du jour est relu :

a) Protection des données Informatiques : Mr le Maire rappelle à l'assemblée la nécessité d'avoir une protection de toutes les données informatiques de la commune. Des devis détaillés ont été obtenus auprès des trois entreprises qui ont répondu à cette mise en place.

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal décide d'établir un contrat avec la Sté DATA-IT de LILLE (Frais de dossier : 70€ et coût mensuel :66€ TTC).**

b) Situation Budgétaire fin 2022 : Mr le Maire présente au Conseil Municipal l'ensemble des dépenses et recettes réalisées en 2022 en Section d'Investissement : Défense Incendie, Voirie, Travaux sur bâtiments, achat de matériel, Missions techniques et études pour les travaux de l'école, Capital des emprunts,... La trésorerie à ce jour présente un **solde positif de 360 874 € dont 250 000€ d'emprunt pour l'école.**

c) Budget 2023 : Au regard du contexte économique actuel, et du projet de rénovation de l'école, Mr le Maire propose d'établir un budget de Fonctionnement au plus juste en limitant certaines dépenses. La commission des finances se réunira fin Janvier à ce sujet.

En Investissement :

--il est décidé le report sur 2023 des travaux d'extension et de rénovation de l'école. (estimatif de 630 000€ TTC).Ils ne débiteront qu'après obtention des derniers financements non obtenus à ce jour (DETR ,FARDA et Région).

-la seconde phase de la rénovation de la rue des Tilleuls sera certainement réalisée en 2024 car le réseau d'eau potable sur le secteur doit être modifié avant remise en état.

-L'accès à la zone à urbaniser sera réalisé si les projets d'aménagement se concrétisent.

-Le plancher du clocher de l'église St Martin sera remplacé (devis de 6 200€.)

Après délibération, le Conseil Municipal accepte ces propositions pour le BP2023.

d) Questions diverses :

1. Mme et Mr BEE-CARLU propose à la commune de faire l'acquisition des parcelles Section A n° 119 et n°136 pour une surface totale de 4025 m2. Il s'agit de landes et broussailles qui sont traversées par l'un des parcours de Trail. Le Conseil Municipal accepte de réaliser cette acquisition.

Par ailleurs, il est décidé de vendre la parcelle de Bois Section A n° 255 d'une surface de 2260 m2 au plus offrant. Les propriétaires voisins seront informés de cette vente.

2. **La Cérémonie des Vœux** se déroulera **le Dimanche 15 Janvier à 11h** en la salle A SAUVAGE.

Vu le Maire, C TELLIER